



Public

Toute personne devant exercer un rôle de tuteur



Pré-requis

Avoir une réelle motivation et implication pour la réussite du projet du jeune

Modalités et délai d'accès

Présentiel/distanciel

Contact via le site internet ou par mail (contact@cer92.asso.fr) – réponse sous 48 heures

Entretien de positionnement



Durée

21 heures sur 3 jours



Lieu

Entreprise ou au CER 92



Accessibilité

Nous prenons en compte votre handicap au cas par cas et adaptons notre prestation le cas échéant sur notre Centre de Formation ou les plateformes techniques.



Objectifs

Appréhender son rôle et ses missions dans le cadre du dispositif de formation

Organiser et planifier le parcours d'intégration et de formation de l'apprenti

Evaluer les acquis et performances avec l'entreprise, le jeune, le centre de formation

Développer les comportements des jeunes adaptés à la vie de l'entreprise



Animation

Formateur en gestion des Ressources Humaines



Méthodes pédagogiques

- Echange et partage d'expériences
- Exercices avec mise en situation



Validation

Attestation de formation



Contenu

▪ **ENCADRER ET GERER LE PROJET D'UN JEUNE APPRENTI AUJOURD'HUI**

- L'accueil, l'intégration des jeunes et de la fidélisation
- Jeunes et entreprise : vers un autre management
- L'apprentissage, le contrat de professionnalisation : un enjeu pour l'entreprise

▪ **IDENTIFIER LES DIFFERENTS PARTENAIRES DE LA FORMATION**

- Les missions et inter actions entre les différents partenaires : l'entreprise, le jeune, le centre d'apprentissage
- L'entreprise : formatrice et intégratrice
- L'apprenti stagiaire et salarié : deux environnements avec un même objectifs
- Le centre de formation et son partenaire m'entreprise au service de la réussite du jeune

▪ **SITUER SON ROLE ET SES MISSIONS DANS LES CONTRATS EN ALTERNANCE**

- Reconnaître le danger sans s'exposer
- Supprimer, isoler le danger ou les situations dangereuses

FORMATION PROFESSIONNELLE

4 avenue Laurent Cély – 92 600 Asnières – Tél 01 40 86 45 80 – contact@cer92.asso.fr – www.cer92.asso.fr

Association de Formation déclarée loi 1901 – N° d'existence 11920013592 – Membre de l'association Le Carré des Entrepreneurs – NAF 8559 A – SIRET 785 283 110 00068 – N°TVA intracommunautaire FR 60 785 283 110

DERNIERE MAJ AU 02/05/2021

- Soustraire la victime au danger sans s'exposer
- Intégrer dans la démarche les notions de prévention

▪ ORGANISER ET PLANIFIER LE PARCOURS DE FORMATION DU JEUNE

- Organiser le suivi des périodes en entreprise et évaluer la corrélation entre l'enseignement professionnel et le terrain
- Assure la mise en situation de travail et organiser la progression

▪ EVALUER LES ACQUIS ET PERFORMANCES AVEC LES 3 PARTENAIRES : L'ENTREPRISE, LE JEUNE, LE CENTRE DE FORMATION

- Des objectifs pédagogiques aux objectifs opérationnels
- Les indicateurs d'évaluation
- Les modes de communication avec les différents partenaires : le jeune, le tuteur, le centre d'apprentissage



Législation

Néant



Tarif(s)

INTRA : à partir de ... euros HT selon le nombre d'heures (sur devis)